



INFORMATIONS GENERALES - FORMATION SUPERIEURE

Admission, inscription et coûts

1. CONDITIONS D'ADMISSION AUX MODULES DU BREVET

Posséder un CFC du champ professionnel de l'agriculture.

2. DELAI D'INSCRIPTION POUR LES MODULES

Envoyer le bulletin d'inscription jusqu'au **31 août de l'année en cours** à l'adresse suivante :

Ecole d'agriculture du Valais – Châteauneuf
CP 621
1951 Sion
Tel. 027 606 77 00
Email : chateauneuf@admin.vs.ch

3. CONDITION POUR L'OBTENTION DU BREVET

Conditions d'admission à l'examen du brevet

- 24 mois de pratique dans le champ professionnel après l'obtention du CFC lors de la remise de l'étude d'exploitation
- Avoir acquis 16 points dans les modules de techniques de production ou être inscrits aux examens de ces modules
- Paiement de la taxe d'examen et remise de l'étude d'exploitation dans les délais

Conditions d'octroi du brevet

- Avoir acquis les modules obligatoires
- Certificats des modules requis (minimum 16 points)
- Examen final : note globale de 4.0 minimum et moyenne des notes des épreuves 3 et 4 de 4.0 minimum

4. FACTURATION

Les modules sont facturés par les écoles.

Les frais liés aux examens finaux sont facturés par Agora.

5. FINANCEMENT

La Confédération rembourse aux candidats les 50% des coûts de formation (hors taxes d'examens finaux) dès l'inscription aux examens finaux. La Confédération ne prévoit pas de remboursement aux personnes qui interrompent leur formation en cours de route.

Le canton du Valais rembourse 25% des coûts de formation à la fin de chaque année civile.

6. COUTS DES MODULES

Modules	Châteauneuf	Changins	Grangeneuve	Agrilogie
LW13 – Elevage et garde des ovins	CHF 1'020.-			
LW14 – Elevage et garde des caprins	CHF 1'020.-			
BF04 – Accueil à la ferme, bases	CHF 640.-			
BF04a - Accueil à la ferme, restauration	CHF 700.-			
BF04b - Accueil à la ferme, hébergement	CHF 700.-			
OF01 – Protection phytosanitaire et gestion des adventices en arboriculture	CHF 1'580.-			
OF02 – Technique de production	CHF 1'580.-			
OF03 – Planification des cultures en arboriculture	CHF 1'020.-			
OF04 – Récolte et conservation	CHF 1'020.-			
OF05 – Aspects stratégiques dans l'économie arboricole	CHF 1'020.-			
BF31 – Petits fruits – introduction	CHF 960.-			
OF06 – Petits fruits - approfondissement	CHF 700.-			
GG01 – Légumes en plein champ (yc bio)	CHF 1'820.-			
GG02 – Légumes sous-abris (yc bio)	CHF 1'820.-			
B01 – Compétences personnelles et méthodologiques du chef d'entreprise		CHF 800.-	CHF 880.-	CHF 640.-
B02 – Rentabilité de l'entreprise		CHF 1'840.-	CHF 2'440.-	CHF 1'840.-
B03 – Marketing		CHF 880.-	CHF 880.-	CHF 880.-
B04 – Gestion du personnel		CHF 1'020.-	CHF 1'020.-	CHF 1'020.-

Les modules sont facturés à 80.- la demi-journée (+ frais administratifs + 140.- de taxe d'examen). Les tarifs ci-dessus sont indicatifs, ils peuvent différer légèrement d'une année à l'autre.

7. COUTS DES EXAMENS FINAUX DE BREVET

Examen de brevet (4 épreuves)

- Epreuve 1 (rentabilité entreprise) CHF 150.-
- Epreuve 2 (technique de production) CHF 150.-
- Epreuves 3 et 4 CHF 760.-